

**LFI 2017 - EXTRAIT DE LA MISSION :
AVANCES AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Version du 09/01/2017 à 13:04:14

PROGRAMME 832 :
AVANCES AUX COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, ET À LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Avances aux collectivités et établissements publics, et à la Nouvelle-Calédonie

Programme n° 832 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS

PRÉSENTATION DES CRÉDITS DU PROGRAMME 832

Avances aux collectivités et établissements publics, et à la Nouvelle-Calédonie

2017 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS INITIAUX

2017 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FDC et ADP attendus
01 – Avances de l'article 70 de la loi du 31 mars 1932 et de l'article L. 2336-1 du code général des collectivités territoriales	6 000 000	
02 – Avances de l'article 14 de la loi n° 46-2921 du 23 décembre 1946 et de l'article L. 2237-2 du code général des collectivités territoriales		
03 – Avances de l'article 34 de la loi n° 53-1336 du 31 décembre 1953 (avances spéciales sur recettes budgétaires)		
04 – Avances à la Nouvelle-Calédonie, au titre de la fiscalité du nickel		
Total	6 000 000	

2017 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FDC et ADP attendus
01 – Avances de l'article 70 de la loi du 31 mars 1932 et de l'article L. 2336-1 du code général des collectivités territoriales	6 000 000	
02 – Avances de l'article 14 de la loi n° 46-2921 du 23 décembre 1946 et de l'article L. 2237-2 du code général des collectivités territoriales		
03 – Avances de l'article 34 de la loi n° 53-1336 du 31 décembre 1953 (avances spéciales sur recettes budgétaires)		
04 – Avances à la Nouvelle-Calédonie, au titre de la fiscalité du nickel		
Total	6 000 000	

2016 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LOI DE FINANCES INITIALE)

2016 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FDC et ADP prévus
01 – Avances de l'article 70 de la loi du 31 mars 1932 et de l'article L. 2336-1 du code général des collectivités territoriales	6 000 000	
02 – Avances de l'article 14 de la loi n° 46-2921 du 23 décembre 1946 et de l'article L. 2237-2 du code général des collectivités territoriales		
03 – Avances de l'article 34 de la loi n° 53-1336 du 31 décembre 1953 (avances spéciales sur recettes budgétaires)		
04 – Avances à la Nouvelle-Calédonie, au titre de la fiscalité du nickel		
Total	6 000 000	

2016 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FDC et ADP prévus
01 – Avances de l'article 70 de la loi du 31 mars 1932 et de l'article L. 2336-1 du code général des collectivités territoriales	6 000 000	
02 – Avances de l'article 14 de la loi n° 46-2921 du 23 décembre 1946 et de l'article L. 2237-2 du code général des collectivités territoriales		
03 – Avances de l'article 34 de la loi n° 53-1336 du 31 décembre 1953 (avances spéciales sur recettes budgétaires)		
04 – Avances à la Nouvelle-Calédonie, au titre de la fiscalité du nickel		
Total	6 000 000	

Avances aux collectivités et établissements publics, et à la Nouvelle-Calédonie

Programme n° 832 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE ET CATÉGORIE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LFI pour 2016	Ouvertes en LFI pour 2017	Ouverts en LFI pour 2016	Ouverts en LFI pour 2017
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
Prêts et avances	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
Total	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION, TITRE ET CATÉGORIE

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action Titre et catégorie	AE PLF 2017	Écart PLF - LFI	AE LFI 2017	FDC et ADP en AE
01 – Avances de l'article 70 de la loi du 31 mars 1932 et de l'article L. 2336-1 du code général des collectivités territoriales	6 000 000		6 000 000	
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	6 000 000		6 000 000	
<i>Prêts et avances</i>	6 000 000		6 000 000	
Total	6 000 000		6 000 000	

CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action Titre et catégorie	CP PLF 2017	Écart PLF - LFI	CP LFI 2017	FDC et ADP en CP
01 – Avances de l'article 70 de la loi du 31 mars 1932 et de l'article L. 2336-1 du code général des collectivités territoriales	6 000 000		6 000 000	
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	6 000 000		6 000 000	
<i>Prêts et avances</i>	6 000 000		6 000 000	
Total	6 000 000		6 000 000	